SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Conseil communal du 28/10/2026

Réponse à l'interpellation n°25 :
« Le Manneken-Pis ; Interpellation introduite par M. LUAHABI Ismaël, Conseiller communal LB » (ordre du jour complémentaire)

Le Conseil prend connaissance.

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour votre interpellation ainsi que pour vos mots de félicitations à l'égard du Collège communal. Je suis heureuse que cette initiative puisse susciter un échange autour de notre patrimoine, de notre folklore et des talents qui font vivre notre commune au quotidien.

L'habillage de Manneken-Pis aux couleurs de Saint-Josse-ten-Noode représente bien plus qu'une cérémonie symbolique. C'est une occasion de faire rayonner notre commune à travers l'un des emblèmes les plus connus de Bruxelles, tout en mettant en lumière une partie de notre histoire et de notre identité.

Le choix du 1210e costume, en référence à notre code postal, n'est évidemment pas anodin. Nous avons souhaité profiter de cette occasion pour raconter une histoire profondément liée à notre territoire, celle de Jean-Baptiste Houwaert, poète, dramaturge et humaniste du XVIe siècle, qui possédait autrefois un vaste domaine à Saint-Josse, connu sous le nom de « Klein Venetië », ou « Petit Venise ». Son domaine, avec ses jardins, ses fontaines et ses aménagements hydrauliques, fait partie de l'histoire de notre commune.

Jean-Baptiste Houwaert occupe également une place particulière dans notre folklore puisqu'il est représenté par notre géant communal, créé en 1952 à l'occasion du 700e anniversaire de Saint-Josse. En choisissant de reproduire sa tenue pour Manneken-Pis, nous avons donc souhaité établir un lien entre notre patrimoine historique, nos traditions populaires et un symbole bruxellois connu bien au-delà de nos frontières.

Le costume reprend plusieurs éléments caractéristiques de notre identité : les couleurs rouge et bleu, les galons dorés, la plume évoquant la figure du poète ainsi que l'écharpe portant le blason communal. Chaque détail contribue à raconter une partie de notre histoire et à faire connaître Saint-Josse autrement.

Je souhaite également souligner le travail remarquable réalisé par les deux couturiers qui ont confectionné cette tenue, Madame Bara Mukandilan et Monsieur Ali Dadah. La réalisation d'un costume miniature destiné à Manneken-Pis représentait un véritable défi technique. Il fallait reproduire fidèlement une tenue historique tout en tenant compte des dimensions de la statuette, de sa position et de ses contraintes particulières. Plusieurs essayages avec l'habilleur officiel ont d'ailleurs été nécessaires afin d'obtenir le résultat souhaité.

Le parcours de Madame Bara Mukandilan illustre particulièrement bien la richesse des compétences présentes dans notre commune. Après avoir travaillé pendant dix ans comme responsable de magasin tout en continuant à coudre, elle a décidé de se consacrer pleinement à sa passion. Elle a approfondi son expérience dans le domaine de la couture à Anvers avant de s'installer à son compte. Ayant suivi une formation scolaire en République démocratique du Congo, où la couture faisait partie de ses options, puis s'étant spécialisée en confection dames en Belgique, elle a pu mettre son savoir-faire au service de ce projet. Comme elle l'a expliqué dans notre publication communale, la confection du costume de Manneken-Pis représente une grande fierté professionnelle et une expérience inédite pour elle.

Je tiens donc à remercier chaleureusement Madame Bara Mukandilan et Monsieur Ali Dadah pour leur engagement, leur créativité et leur contribution à la mise en valeur de notre commune. Ce projet montre combien il est important de reconnaître les talents locaux et de leur donner l'occasion de participer à des réalisations qui dépassent

les frontières de Saint-Josse.

Votre question sur la mobilisation associative est également essentielle. En effet, avant la cérémonie officielle, le costume a été présenté à différentes associations de notre commune, qui ont participé concrètement à sa confection en cousant, tour à tour, un bouton symbolique sur la veste. Cette démarche témoigne de la volonté d'inscrire le projet dans une dynamique collective et de permettre à différents acteurs locaux de s'approprier cette réalisation.

La cérémonie à Bruxelles, en présence de notre géant communal et accompagnée par la fanfare, a donné une visibilité particulière à ce travail collectif. Elle a permis de mettre à l'honneur notre folklore dans un cadre prestigieux et de rappeler que Saint-Josse possède une histoire, des traditions et des savoir-faire qui méritent d'être connus et transmis.

Concernant les perspectives, je partage pleinement votre souhait de poursuivre la valorisation de notre patrimoine au-delà de cette remise officielle. Jean-Baptiste Houwaert, notre géant communal, l'histoire du Petit Venise et les traditions folkloriques tennoodoises constituent des ressources précieuses pour renforcer le lien entre les habitants et leur commune.

Nous pouvons notamment envisager de développer des initiatives avec les écoles afin de mieux faire connaître cette histoire aux enfants et aux jeunes. Des activités pédagogiques, des rencontres autour du géant, des présentations historiques ou des projets associant les élèves aux acteurs du folklore pourraient contribuer à transmettre ce patrimoine de manière vivante et accessible.

Il serait également intéressant de poursuivre le travail avec les associations, les commerçants, les artisans et les acteurs culturels, afin de faire émerger d'autres initiatives permettant de valoriser les talents présents sur notre territoire. Notre patrimoine peut aussi trouver sa place dans les activités culturelles et touristiques de la commune, en offrant aux habitants comme aux visiteurs une meilleure connaissance de notre histoire et de nos traditions.

Ces pistes méritent d'être examinées avec les services communaux et les partenaires concernés, afin d'identifier les actions les plus pertinentes et les possibilités de collaboration. L'essentiel est de faire en sorte que cette initiative ne reste pas un événement isolé, mais qu'elle puisse contribuer à une dynamique durable de valorisation de notre identité communale.

Car préserver notre patrimoine, ce n'est pas seulement regarder vers le passé. C'est aussi le faire vivre aujourd'hui, permettre aux nouvelles générations de se l'approprier et reconnaître celles et ceux qui contribuent à le transmettre. C'est également soutenir la visibilité de nos artisans, de nos commerçants et de nos associations, qui jouent un rôle important dans la vitalité de notre commune.

Monsieur le Conseiller, je vous remercie encore pour votre interpellation, qui nous permet de mettre en lumière une réalisation dont nous pouvons collectivement être fiers. Je remercie le bourgmestre Emir Kir, le Collège communal, les services communaux, les associations participantes ainsi que Madame Bara Mukandilan et Monsieur Ali Dadah pour leur contribution à ce beau projet.

À travers ce 1210e costume, Saint-Josse a fait voyager une partie de son histoire au cœur de Bruxelles. Au-delà du vêtement, c'est notre mémoire collective, notre folklore, nos couleurs et le savoir-faire de nos habitants qui ont été mis à l'honneur.

Notre responsabilité est désormais de continuer à faire vivre cet héritage et à le transmettre aux générations futures, afin que Jean-Baptiste Houwaert, notre géant et l'ensemble de notre patrimoine folklorique demeurent des éléments vivants de l'identité de Saint-Josse-ten-Noode.

Je vous remercie.